

Questions orales

Le gouvernement examine encore la question de la réforme du Sénat et, quand nous aurons quelque chose à annoncer, nous le ferons de la façon normale.

* * *

L'ADMINISTRATION

LES LIGNES DIRECTRICES SUR LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre et concerne les lignes directrices sur les conflits d'intérêts qui avaient été dévoilées avec tant de fierté et tant de promesses par le premier ministre. Il ne s'agit pas de l'enquête Stevens, mais j'aimerais savoir si les autres ministres prennent ces lignes directrices sérieusement, tant pour eux que pour leur personnel. Quelles nouvelles mesures le gouvernement a-t-il prises pour s'assurer que les ministres et leur personnel se conforment aux lignes directrices sur les conflits d'intérêts?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, les lignes directrices sur les conflits d'intérêts existent et les ministres, le personnel non fonctionnaire de leur cabinet et tous ceux qui ont affaire avec leur cabinet sont censés les suivre.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, le vice-premier ministre est-il en train de nous dire que le gouvernement est satisfait de la façon dont on a fait appliquer les lignes directrices jusqu'à maintenant et qu'il n'est pas prêt à faire quoi que ce soit pour en améliorer l'efficacité?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, le député devrait savoir qu'il y a en ce moment une commission d'enquête.

M. Kaplan: Je parlais des autres ministres.

M. Mazankowski: Je suis certain que les actuelles lignes directrices sur les conflits d'intérêts feront l'objet d'un examen et d'une analyse. S'il y a des recommandations, je présume que le gouvernement les prendra très au sérieux.

LA COMMISSION PARKER—LES RÉVÉLATIONS D'UN TÉMOIN

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Elle porte sur ce que l'enquête nous a appris et en particulier sur le fait que l'adjointe spéciale de l'ancien ministre de l'Expansion industrielle régionale, M^{me} Walker, a admis qu'elle avait menti à la Commission d'enquête, qu'elle avait caché des documents et qu'elle avait entravé le travail de la Commission en plus d'avoir largement failli à son obligation . . .

Des voix: À l'ordre.

M. Cassidy: . . . de ne pas se livrer à des activités commerciales venant en conflit d'intérêts avec son emploi au service du gouvernement. Quelle mesure le gouvernement entend-il prendre à la suite de la révélation par cette employée du gouvernement du conflit d'intérêts et du grave écart de conduite dont elle s'est rendue coupable? Plus précisément, sera-t-elle renvoyée ou le gouvernement voudra-t-il faire comprendre à tous les employés des ministres qu'ils peuvent se dérober aux lignes directrices en matière de conflit d'intérêts sans subir la moindre sanction?

M. le vice-président: Je n'excluerai pas la question et je ne la jugerai pas irrecevable, mais je désire rappeler aux députés la règle au sujet des affaires en cours d'instance qu'ils connaissent tous, bien sûr. Je suis certain qu'ils ne voudront en aucune façon compromettre l'avenir de toutes les personnes qui pourraient être appelées à témoigner dans une cause, quelle qu'elle soit. Le vice-premier ministre.

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, le député a porté des accusations très graves. En toute justice, les députés ne voudraient certainement pas que je fasse des commentaires sur des témoignages déposés devant une commission d'enquête avant que l'enquête ne soit terminée. Je voudrais mentionner en passant que trois autres enquêtes en matière de conflit d'intérêts se déroulent actuellement. Elles concernent deux libéraux, Elinor Caplan et René Fontaine et un néo-démocrate nommé Wildon Parasiuk. Je ne ferai pas de commentaires sur ces deux autres enquêtes non plus.

● (1430)

ON DEMANDE DES MESURES DISCIPLINAIRES

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Le vice-premier ministre n'est-il pas au courant que M^{me} Walker a reconnu publiquement au cours des audiences cette semaine qu'elle avait donné des renseignements erronés, qu'elle avait menti à la Commission, qu'elle l'avait trompée et qu'elle avait caché des documents qui auraient dû lui être remis. Cette faute n'est-elle pas suffisamment grave pour amener le gouvernement à prendre des mesures dès maintenant contre une employée d'un ministre? Ou le gouvernement fait-il savoir à tous les employés des ministres qu'ils peuvent faire tout ce qu'ils veulent sans que le gouvernement leur impose la moindre sanction?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, le député peut tirer des conclusions de la façon la plus irréfléchie. Quant à moi je ne le ferai pas. J'attendrai les conclusions de l'enquête.